

Formateur en prévention des risques terroristes

OBJECTIF

Les formateurs au CQP/APS doivent justifier d'une attestation de compétence délivrée par un organisme reconnu par la CPNEFP pour délivrer l'unité de valeur de l'UV 7 : Module « Prévention des risques terroristes » du CQP APS.

L'objectif de la formation de formateur vise à permettre aux candidats de compléter et d'affirmer leurs compétences en matière de transmission de connaissances et de savoir-faire afin d'obtenir la compétence de formateur pour dispenser la formation citée ci-dessus.

PUBLIC

Formateur en prévention et sécurité

DUREE, METHODES ET ENCADREMENT

21 heures minimum

Alternance de pratique et de théorie

Formation encadrée par des formateurs experts et certifiés dans le domaine de la sécurité

EFFECTIF

2 à 12 participants maximum

PRE-REQUIS

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateurs doivent disposer, en application notamment de l'Annexe III de l'Arrêté du 1er juillet 2016, à minima :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification



PREVENTION



INCENDIE



FORMATEURS



SECOURISME



DIRIGEANTS



CONDUITE D'ENGINS



ENCADREMENT

professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

- D'un certificat de Sauveteur Secouriste du travail en cours de validité pour le module n°4 « Secourir ».
- D'une note de 12/20 au test de validation des prérequis, effectué sous la forme d'un QCM de 40 questions en début de formation.

PROGRAMME

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation Prévention des risques terroristes comprend les parties distinctes suivantes :

- « Prévention des risques terroristes » Niveau 1 (Modules 1, 2, 3, 4).
 - Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de « Prévention des risques terroristes » Niveau 2 (Module 5).
- a. Début du stage : Accueil des participants – Formalités administratives - Présentations du formateur et des stagiaires - Recueil des attentes des stagiaires - Présentation de la formation – Présentation des objectifs de la formation – Présentation des modalités d'évaluation et de certification (50 minutes).
 - b. Evaluation : Contrôle des connaissances sur les modules de prévention des risques terroristes et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note $\geq 12/20$ pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur » (40 minutes).
 - c. Module n°1 : Maîtriser le contenu du module « Connaître les risques terroristes, son danger, sa menace », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1 (3h00).
 - d. Module n°2 : Maîtriser le contenu du module « Prévenir les actes terroristes », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1 (3h00).
 - e. Module n°3 : Maîtriser le contenu du module « Réagir face à une attaque », de la formation Prévention des risques terroristes Niveau 1 (3h30).
 - f. Module n°4 : Maîtriser le contenu du module « Secourir », de la formation Prévention des risques terroristes » Niveau 1 (2h00).
 - g. Module n°5 : Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de prévention des risques terroristes, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3 et 4 Niveau 2 (3h00).

VALIDATION



PREVENTION



INCENDIE



FORMATEURS



SECOURISME



DIRIGEANTS



CONDUITE D'ENGINS



ENCADREMENT

Celle-ci est réalisée par la validation de 3 épreuves :

- Epreuve n°1 : Animation d'un module théorique (évaluée en contrôle continu)
 - Epreuve n°2 : QCM de 40 questions.
- Epreuve n°3 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.
 - Durée des épreuves : 4h30



PREVENTION



INCENDIE



FORMATEURS



SECOURISME



DIRIGEANTS



CONDUITE D'ENGINS



ENCADREMENT